

DÉC. 2021

N° 3

Côte d'Albâtre ET VOUS...

ECONOMIE-EMPLOI

Ecouter et accompagner
les entreprises et les habitants

DOSSIER

Travaux

VISITE GUIDÉE...

de votre chalet
Sunset à La Clusaz



Communauté de Communes de la Côte
D'ALBÂTRE
www.cote-albatre.fr 

6
Projet de territoire



7-9
Economie - Emploi



10 Espace conseil Faire



18-19 Actu jeunesse

20-21 Visite guidée



11 Théâtre



12-17 Travaux



22 Nouveau site internet Conseiller numérique

Magazine édité par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Hôtel de Communauté
48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville - Tel : 02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com
Direction de la publication : Jérôme Lheureux, Président - Rédaction : Comité de rédaction et services communautaires
Conception & Coordination : Service communication : Delphine Marie, Pauline Le Blevec - Conception graphique : Agence Whaly
Crédits photos, illustrations : CCCA, Mairies d'Ermenouville, Manneville-ès-Plains, Fontaine-le-Dun et Saint Aubin-sur-Mer Whaly, Valérie Kegler, Shutterstock, Istock, x - Imprimé en France par Anquetil avec des encres végétales sur papier PEC fabriqué en France.
Distribution : Mediapost - ISSN 2781-2995 - Dépôt légal : Décembre 2021 - Tirage : 20 000 ex

Retrouvez également «Côte d'Albâtre et vous...» magazine dans votre mairie et dans les structures communautaires



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE, **CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS**

Être chaque jour à vos côtés, accompagner votre quotidien comme celui des acteurs économiques, touristiques ou associatifs, telle est notre mission.

Après une période difficile marquée par la crise sanitaire, la Communauté de Communes

continue d'épauler et d'apporter son soutien aux entreprises pour qu'elles puissent développer leur activité, notamment grâce à l'aide locale au commerce.

Être chaque jour à vos côtés signifie également mettre à votre disposition une large gamme de services publics répondant à vos besoins. Nos Maisons France Services (anciennement Espaces Publics) accueillent désormais une conseillère numérique France Services, qui vous guide dans l'apprentissage de vos usages numériques. Si vous êtes demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, à la recherche d'une formation ou un employeur cherchant à recruter, notre Espace Intercommunal de l'Emploi (EIDE) vous propose un accompagnement dans vos démarches.

Etre à vos côtés c'est aussi faciliter l'accès à l'éducation artistique grâce au Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de la Côte d'Albâtre et à l'ouverture de sa classe de théâtre à la rentrée dernière.

Parce que les jeunes sont notre avenir, la Communauté de Communes va constituer un Conseil Intercommunal de Jeunes, composé d'élèves du territoire de 12 à 16 ans qui souhaitent réfléchir et être force de proposition sur des projets de l'intercommunalité à destination de chacun : jeune, famille ou sénior.

La Communauté de Communes agit au quotidien, au cœur de votre commune, de votre rue, pour améliorer votre cadre de vie. Le dossier de ce magazine n°3 est consacré aux nombreux travaux entrepris pour la gestion de l'eau, du captage à sa distribution et à son assainissement, aux aménagements de voirie, d'enfouissement des réseaux ou encore d'éclairage public avec le passage aux LEDS.

La Communauté de Communes est aussi présente aux côtés des communes, dans le cadre des Fonds de Concours, pour soutenir les projets qu'elles entreprennent.

Pour atteindre notre ambition d'une Communauté de Communes attractive, durable et solidaire, nous travaillons à l'élaboration du « projet de territoire », fixera notre cap pour les prochaines années. À ce titre, nous vous proposons de devenir acteur de ce projet en remplissant un questionnaire, disponible dans ce magazine. Vos réponses participeront à construire cet ambitieux projet qui inscrira davantage notre territoire dans « une modernité durable ».

Enfin, à l'occasion de l'arrivée de l'hiver, nous vous proposons une visite guidée des Chalets Sunset, qui vous donnera certainement des envies de séjours à la montagne !

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2022,

Jérôme LHEUREUX
Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

RETOUR SUR IMAGES

1 15 juillet *Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique*

Jérôme Lheureux, Président, et Alain Gueydan, Sous-Préfet de Dieppe, ont signé le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour le territoire de la Côte d'Albâtre. L'objectif de ce contrat est d'associer les territoires au plan de relance. Les 75 projets communaux et intercommunaux qui y sont actuellement inscrits permettront de développer notre territoire jusqu'à la fin du mandat en 2026, avec un budget estimatif de plus de 10 millions d'euros.

2 23 juillet *Labellisation Terre de Jeux 2024*

Dans le cadre de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Tokyo, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, Benjamin Gorgibus, Vice-Président en charge des Sports et de la Vie Associative, et Alain Goupy, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Maritime, ont officialisé au Service des Sports de la Côte d'Albâtre à Veulettes-sur-Mer, l'obtention du label Terre de Jeux 2024 pour le territoire de la Côte d'Albâtre, en présence de Séverine Gest Vice-Présidente du Département en charge de la jeunesse et des sports, Cécile Sineau Patry, Conseillère Départementale et de Françoise Guillot, Maire de Veulettes-sur-Mer. Dans le cadre de cette labellisation, divers projets sportifs à destination de tous les publics seront déployés progressivement dans les communes du territoire afin de faire vivre l'aventure Olympique et Paralympique de Paris 2024 au plus grand nombre et de créer du lien.

3 2 août *Lutte contre les violences infantiles*

La Communauté de Communes s'est engagée dans la lutte contre les violences infantiles en signant un partenariat avec l'association Les Papillons. L'objectif est de déployer 20 Boîtes aux lettres Papillons sur l'ensemble de nos structures d'accueil périscolaires et de loisirs afin de libérer la parole des enfants par l'écrit lorsqu'ils sont victimes de violences. L'association entreprend ensuite les démarches nécessaires pour gérer dans les meilleurs délais les courriers déposés par les enfants.

4 6 août *Base de Loisirs du Lac de Caniel*

Réaménagement de l'entrée, des chemins d'accès, des parkings et de la plage, installation d'infrastructures permettant d'améliorer la qualité de l'eau et d'un nouveau skate park : c'est la liste des travaux qui ont été réalisés ces derniers mois sur la Base de Loisirs du Lac de Caniel. A cette occasion, Jérôme Lheureux, Alain Gueydan, Sous-Préfet de Dieppe, Aline Louisy-Louis, Vice-Présidente de la Région Normandie au Sport et à la Jeunesse, et Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, se sont rendus sur place pour visiter le site et ses nouveaux aménagements.

5 28 août *Visite Ministérielle*

Jérôme Lheureux, Président, a reçu Marc Fresneau, Ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne, en présence d'Alain Gueydan, Sous-Préfet de Dieppe, Cécile Sineau-Patry, Vice-Présidente du Département, Xavier Batut, Député de Seine-Maritime, et Sylvain Monnier, Maire de Saint-Vaast-Dieppedalle. Ils se sont rendus à l'EARL Aux Glaces Follét, à Saint-Vaast-Dieppedalle, pour visiter la ferme et le laboratoire où sont produits leurs glaces et desserts artisanaux. Dans le cadre du plan France Relance, cette exploitation va bénéficier d'une aide financière de l'Etat pour son projet d'acquisition de matériel de conditionnement et est lauréate dans l'appel à projets « Alimentation locale et solidaire ». Cette visite était également l'occasion pour Jérôme Lheureux de présenter le territoire de la Côte d'Albâtre, son riche tissu économique local et la filière « circuits courts ».

6 1^{er} septembre *Transports scolaires*

Dans le cadre de la rentrée scolaire, Emmanuel Cottin, Directeur Général des Services, et Raymond Bachelet, Responsable du Service Transports, ont rencontré les 19 accompagnatrices de car qui veilleront sur vos enfants durant les trajets qui desservent les 33 écoles maternelles et primaires du territoire. L'occasion d'accueillir les accompagnatrices recrutées cet été et de remettre à chacune un kit à emmener sur chaque trajet : détails et horaires des 19 circuits de ramassage, fiche contact de chaque enfant, marteau brise-vitre, gilet fluorescent, masques et gel hydroalcoolique, etc. Tout le nécessaire pour des voyages en toute sécurité !

7 17 septembre *Travaux de dragage du port*

70 000 m³, c'est le volume de sédiments qui va être collecté lors de l'opération de dragage du bassin à flots du port de Saint-Valery-en-Caux. Il s'agit de la plus importante opération d'entretien depuis plus de 10 ans qui permettra au bassin à flot de retrouver un tirant d'eau moyen de 2m (portes de navigation fermées). A cette occasion, Yves Tasse, Vice-Président en charge du Port Intercommunal de plaisance et des infrastructures maritimes, et Jean-François Ouvry, Maire de Saint-Valery-en-Caux, ont accueilli la presse pour expliquer les étapes de ces travaux qui ont commencé le 4 octobre dernier pour une durée de 7 mois et un coût (dragage, études & suivi environnemental) de 914 000 € TTC.

12 5 novembre *Visite sénatoriale*

Jérôme Lheureux, Président, a reçu Agnès Canayer, Catherine Morin-Dessailly, Pascal Martin et Patrick Chauvet, Sénateurs de la Seine-Maritime. A cette occasion, ils se sont rendus sur le site des Basses Eaux, site naturel emblématique de la Côte d'Albâtre puis à l'Hôtel communautaire où ils ont pu découvrir le service de véhicules d'autopartage : «Albâtre Mobilité». Pour conclure cette visite, le projet «pistes cyclables» et une synthèse de l'étude de mobilité menée il y a quelques mois dans le cadre du concours Up leur ont été présentés.

11 11 octobre *Travaux de voirie*

Stéphane Follin, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la Voirie, l'Eclairage Public et l'Electrification, s'est rendu à Bosville pour voir les travaux qui ont été réalisés récemment dans la commune par l'entreprise La Grainvillaise, en présence de Patrice Hoyé, Maire de Bosville. La voirie à l'intersection des routes départementales RD 105 et RD 75 a été réaménagée pour renforcer la sécurité des usagers : réfection du marquage au sol, installation de 4 panneaux stop, de bordures et de plots lumineux aux abords du carrefour.

10 23 septembre *Petite Conserverie*

Annie Dumenil, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de la Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse et La Clusaz, et Pierre Demoulin, Responsable du Centre Social Apostrophe, ont inauguré La Petite Conserverie, un projet coopératif impulsé par 6 centres sociaux de l'arrondissement de Dieppe, dont notre Centre Social Apostrophe. Objectif de cette-fabrique mobile, sociale et solidaire : créer du lien et rompre l'isolement grâce à des ateliers de cuisine réalisés autour de produits sains et locaux, le tout en local !

9 21 septembre *Visite à la Clusaz*

Jérôme Lheureux, Président, a souhaité venir découvrir le centre de vacances Chalet Sunset à La Clusaz, en Haute Savoie, dont dispose la Communauté de Communes depuis plus de 30 ans, de par sa compétence d'action socio-éducative. Un déplacement de 3 jours pour rencontrer les agents communaux qui travaillent sur site et appréhender notamment «La Clusaz objectif 2030 » avec Annie Dumenil, Vice-Présidente en charge de La Clusaz, Emmanuel Cottin, Directeur Général des Services, Nicolas Bertrand, Directeur des Services à la Population, Frederique Le Dortz, Directrice Adjointe à la Direction des Services à la Population et Mylène Heuzé, Directrice du Chalet Sunset.

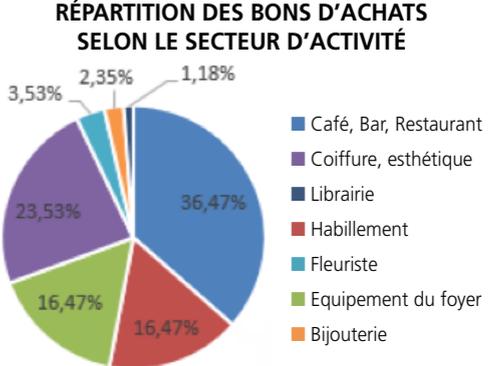
8 17 septembre *Près de 50 000€ pour les associations*

La Communauté de Communes a subventionné 13 associations du territoire pour le premier semestre, pour un montant global de près de 50 000 €. Jérôme Lheureux, Benjamin Gorgibus, Vice-Président en charge de la vie Associative, et Emmanuel Cottin ont remis à 3 de ces associations, œuvrant dans le domaine sportif, social et touristique, un chèque symbolisant les subventions versées par la Communauté de Communes pour soutenir leur activité.



Retour sur l'opération «Bons d'achat solidaires»

La qualité de vie en milieu rural est directement liée à la présence des commerces de proximité. C'est pour cette raison qu'il était important pour les élus du territoire (communaux et intercommunaux) de mettre en œuvre la distribution de « bons d'achat solidaires » en soutien aux commerces de proximité. Au total, 85 commerçants ont collecté des bons solidaires, qu'ils ont transmis par la suite aux services de la Communauté de Communes pour traitement et versement de la participation communautaire.



253 616 € ont été redistribués aux commerçants participants dont les secteurs d'activités sont divers et variés.

Aide locale au commerce

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et la Région Normandie ont conventionné pour mettre en place un dispositif d'aide locale au commerce, permettant à toute entreprise de réhabiliter, de moderniser et d'améliorer son outil de production, sous réserve de critères d'éligibilité.

8 entreprises, implantées localement, viennent de bénéficier d'une subvention afin d'être accompagnées dans leurs opérations d'investissements.

- Café des Sports**
 Activité : Bar, tabac, gaz, Française des Jeux, Loto
 Commune : Néville
 Descriptif de l'investissement : Rénovation de la façade, des murs, des soubassements, des portes, des fenêtres et des appuis de fenêtres.
 Montant de l'investissement : 4 206,83 € H.T.
 Subvention attribuée : 841,36€
- Sébastien Carpentier Couverture**
 Activité : Travaux de couverture
 Commune : Ouainville
 Descriptif de l'investissement : Acquisition d'un échafaudage avec garde-corps et remorque
 Montant de l'investissement : 10 376,49 € H.T.
 Subvention attribuée : 2 075,30€
- AL Paysages**
 Activité : Services d'aménagement paysager
 Commune : Veauville-les-Quelles

Descriptif de l'investissement : Acquisition de matériels espaces verts et véhicule professionnel
Montant de l'investissement : 34 527,76 € H.T.
Subvention attribuée : 3 333,20€

• Le Bristol
Activité : Bar, brasserie, salon de thé, épicerie fine et location de meublés
Commune : Veules les Roses
Descriptif de l'investissement : Rénovation de la façade et installation d'un store banne
Montant de l'investissement : 29 423,33 € H.T.
Subvention attribuée : 3 333,20€

• Les Douceurs du Rivage
Activité : Salon de thé, petite restauration
Commune : Saint-Valery-en-Caux
Descriptif de l'investissement : Développement d'un concept boutique de torréfacteur.
Montant de l'investissement :

8 468,40 € H.T.
Subvention attribuée : 1 693,68€

• Les Saveurs de Joséphine
Activité : Epicerie fine, art culinaire, enfants, maroquinerie, décoration, cave et thés.
Commune : Saint Valery en Caux
Descriptif de l'investissement : Changement des toiles et des moteurs des stores situés sur la vitrine.
Montant de l'investissement : 10 159,65 € H.T.
Subvention attribuée : 2 031,93€

• Brasserie L'Estaminet
Activité : Brasserie et vente à emporter
Commune : Saint-Pierre-le-Viger
Descriptif de l'investissement : Rénovation du restaurant
Montant de l'investissement : 4 761,53 € H.T.
Subvention attribuée : 952,31€

• Veules Apéro
Activité : Epicerie fine, vente de produits artisanaux
Commune : Veules-les-Roses
Descriptif de l'investissement : Acquisition de matériel, de mobilier pour la création de la boutique
Montant de l'investissement : 6 912,39 € H.T.
Subvention attribuée : 1 382,48€

Renseignements : Service développement économique : Adeline Guillebert : 02 35 57 70 83, adeline.guillebert@cote-albatre.com

Construisons ensemble, l'avenir de notre territoire



Pour cela, participez dès maintenant à notre questionnaire (date de limite de réponse le 5 janvier 2022)

VOTRE COMMUNE FAIT PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE. A CE TITRE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE NOTRE PROJET NOUS SOUHAITONS RECUEILLIR VOTRE PERCEPTION, SUR LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET ENJEUX DE NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN. VOUS REMERCIANT PAR AVANCE POUR VOTRE CONTRIBUTION.

Tout d'abord, faisons connaissance afin de mieux comprendre vos réponses, tout en garantissant votre anonymat.

Votre commune de résidence :

Le territoire et vous

- Résident permanent
- En résidence secondaire

Depuis combien de temps ?

- Depuis toujours
- Plus de 10 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Moins de 5 ans

Vous êtes ?

- Femme
- Homme

Notre classe d'âge ?

- Moins de 18 ans
- 20-25 ans
- 26-45 ans
- 45-60 ans
- 61-75 ans
- + 75 ans

Avez-vous un engagement citoyen ?

- Elu local
- Acteur associatif
- Autre engagement

Situation professionnelle

- En activité
- En recherche d'emploi
- Etudiant
- Retraité
- Autre

VOTRE PERCEPTION DU TERRITOIRE

Sur une échelle de 1 à 10 (1 : pas du tout - 10 : tout à fait), diriez-vous que :

- Le territoire offre une bonne qualité de vie
- Le territoire est bien doté en équipements, culturels, sportifs, de loisirs
- On trouve facilement des commerces et des services de proximité

Citez un produit local emblématique du territoire :

Citez un lieu emblématique du territoire :

Selon vous, quelles sont les priorités pour préparer le territoire de demain ? (vous pouvez cocher 4 propositions au maximum)

- La préservation et la qualité de l'environnement
- Le développement des circuits courts, une alimentation de qualité
- L'appui aux entreprises (accueil, recherche de locaux, formation, développement/innovation, mise en réseaux...)
- Le développement d'actions et de lieux pour la jeunesse
- Le développement de l'offre d'activités sportives, de loisirs
- Le développement de l'activité touristique
- La diversification et l'accessibilité de l'offre culturelle

Selon vous, l'image du territoire est-elle aujourd'hui :

- Très bonne
- Bonne
- Insuffisante
- Mauvaise

Quels exemples de projets concrets faudrait-il mettre en œuvre selon vous ?

- La dynamique du commerce de proximité en centre-bourg
- L'intergénérationnel, les services aux seniors
- L'amélioration de l'offre et des services à la petite enfance
- Un accès pour tous au numérique et à ses usages
- Une nouvelle organisation de l'offre éducative pour la réussite des enfants
- Le développement de structures adaptées au télétravail
- La transition énergétique, le développement des énergies renouvelables
- L'amélioration des conditions de déplacement/mobilité sur le territoire pour faciliter l'accès à tous les actes de la vie quotidienne
- Le renforcement des services de santé et de prévention
- Une offre de logement diversifiée et de qualité pour répondre aux besoins des habitants

Vous avez une remarque, une suggestion pour l'avenir du territoire, partagez-la ! (Question ouverte)

Merci pour votre participation.

Simple et rapide, complétez le questionnaire en format numérique sur le lien : <https://concertation.typeform.com/Cotedalbatre> ou via ce QR-Code. Vous pouvez également le déposer une fois rempli dans votre mairie.



Écouter et accompagner les entreprises : association EGEE

Le contexte sanitaire ayant fortement impacté le tissu économique local, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre propose un accompagnement de proximité des entreprises du territoire. Dans cette perspective, elle s'appuie sur une collaboration partenariale avec l'association EGEE, regroupant des conseillers expérimentés bénévoles ayant vocation à apporter leurs expériences professionnelles dans les domaines de l'Emploi et de l'Entreprise. Ce partenariat a pour objectif d'assurer une permanence d'écoute auprès des chefs d'entreprises qui le souhaiteraient et, de dispenser un accompagnement personnalisé, dans le but d'anticiper, de détecter des situations de fragilité, et d'envisager en concertation des pistes de solutions.

Si cette démarche vous intéresse, nous vous invitons à contacter
Adeline GUILLEBERT : 02 35 57 70 83 - adeline.guillebert@cote-albatre.com

L'espace intercommunal de l'emploi aux côtés des entreprises et des habitants du territoire

Vous êtes demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle ou à la recherche d'une formation ?
Vous êtes employeur et cherchez à recruter ?
Vous avez besoin d'aide et de soutien dans vos démarches ?

L'Espace Intercommunal de l'Emploi (EIDE) de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est à votre écoute et vous accompagne. L'objectif de l'EIDE est de faciliter vos démarches et vos recherches sur les thématiques de l'emploi et de la formation, que vous soyez étudiant, demandeur d'emploi ou entrepreneur. Notre service vous accueille et vous guide à votre demande sur toute la durée de votre projet.

L'EIDE vous :
- **Accompagne dans votre projet professionnel** et vous oriente vers les bons interlocuteurs
- **Apporte des conseils** : techniques de recherche d'emploi, préparation à l'entretien d'embauche, etc.
- **Aide à déterminer votre besoin en formation** et vous guide dans les démarches à entreprendre



- **Fait découvrir des métiers et secteurs professionnels qui recrutent**

L'EIDE :

- **Rencontre et prospecte les entreprises** du territoire pour recueillir leurs besoins et collecter des offres
- **Met en relation avec les entreprises qui recrutent** sur le territoire : forums de l'emploi, rencontres inter-entreprises, visites d'entreprises pour promouvoir des candidatures, etc.

L'Espace Intercommunal de l'Emploi vous accueille sur rendez-vous à :

• **l'Hôtel Communautaire**,
48 bis route de Veulettes, Cany-Barville
Horaires : mardi et jeudi, 13h30-17h30

• **Maison France Services**
Place de la Gare, Saint-Valery-en-Caux
Horaires : du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)

• **Maison France Services**
40 rue Charles Lescane, Fontaine-le-Dun
Horaires : lundi et mardi, 13h30-17h30, mercredi et jeudi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30, vendredi, 8h30-12h30

Contactez ou prenez rendez-vous : Murielle DEFONTAINE : 02 35 57 85 07 ou espaceemploi@cote-albatre.com



AIDER CELLES ET CEUX QUI SOUHAITENT REBONDIR PROFESSIONNELLEMENT

« Quand la vie vous ferme les portes aussi bien professionnelles que sociales, il existe des personnes et des services compétents pour vous aider et vous accompagner vers un nouveau départ. »

Battante et volontaire, j'ai franchi les portes de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre où j'ai été reçue par un accueil chaleureux. Soutien, compréhension dans mes démarches professionnelles et administratives, mais aussi écoute attentive de mes recherches et attentes m'ont été apportés par la Responsable de l'Espace Intercommunal de l'Emploi.

J'ai pu aussi constater les nombreux contacts pris avec les employeurs potentiels pour répondre rapidement et efficacement à leurs demandes et besoins.

Par ce témoignage, je souhaite vivement et à tous de pousser les portes de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et de son Espace Emploi pour aider celles et ceux qui le souhaitent à rebondir vers un nouveau départ professionnel et social.

Merci à l'Espace Intercommunal de l'Emploi »

Annie L.A
Habitante du territoire

Parole à... deux habitantes du territoire : ÉCOUTE, EMPATHIE ET EFFICACITÉ

« En retraite depuis début janvier 2019 et mon installation dans la région, et plus particulièrement à Saint-Valery-en-Caux, j'ai souhaité reprendre une activité professionnelle à temps partiel après un an de «repos», même si je n'imaginai pas vraiment retrouver un emploi dans mon métier (assistante sociale). Je me suis présentée mi-2021 au service emploi de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Le marché du travail a souvent tendance à mettre sur la touche les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et j'avais conscience de ne pas être prioritaire compte tenu de mon statut de retraitée. »

Le service a cherché avec ténacité des offres pouvant me convenir, y compris dans des secteurs divers. Et en juillet 2021, une offre d'emploi dans mon métier s'est présentée et j'ai répondu positivement à la transmission de mon CV à l'association concernée, par le biais de l'espace intercommunal de l'emploi. Depuis fin septembre, je travaille deux jours par semaine auprès d'enfants handicapés et leurs familles et j'ai intégré une équipe de professionnels œuvrant à cette mission.

Merci à vous pour l'écoute, l'empathie et l'efficacité de votre mission. Les services publics ont des missions indispensables au service de tous. »

Gaétane P.
Habitante du territoire

une entreprise agro-alimentaire du territoire :

L'EIDE, UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR MOBILISER ET RASSEMBLER LES INTERLOCUTEURS AUTOUR DE L'EMPLOI ET TOUCHER UN LARGE PUBLIC

« Dans le cadre de l'augmentation de notre activité liée aux commandes de fin d'année, nous avons organisé un job dating en partenariat avec la Communauté de Communes. »

L'objectif de ce job dating était de recruter prioritairement du personnel pour nos lignes de production. En amont de cet événement, qui s'est tenu dans la matinée du 7 Septembre 2021, notre interlocutrice EIDE a mobilisé ses partenaires afin de diffuser largement l'information de la tenue de ce job dating. Elle a ainsi travaillé avec Pôle Emploi, la mission locale, le Département, les demandeurs d'emploi, et diffusé notre communication sur le site internet et la page Facebook de la Communauté de Communes.

Ces actions réalisées en parallèle des nôtres nous ont permis de toucher un large public que nous n'aurions pas pu atteindre seuls. Cet événement nous aura permis de recruter 15 personnes sur une matinée. »

Sarah YSCHARD
Responsable Ressources Humaines
Pâtisserie PASQUIER SAINT VALERY

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOS CÔTÉS

DES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS VOTRE HABITAT ?

l'espace conseil FAIRE
VOUS ACCOMPAGNE

Réduire la consommation énergétique de son habitat n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. C'est pour cette raison qu'en février dernier, la Communauté de Communes a signé un partenariat avec l'association INHARI pour accompagner les habitants du territoire dans cette démarche et leur proposer un accompagnement dans les projets de rénovation énergétique qu'ils envisagent pour leur habitat.

Dans ce cadre, des permanences de l'Espace Conseil FAIRE, porté et animé par IHNARI, ont été mises en place à l'hôtel communautaire à Cany-Barville et dans les Maisons France Services à Fontaine-le-Dun et Saint-Valery-en-Caux.

Que ce soit pour avoir une simple information ou pour bénéficier de conseils personnalisés, Julien Poignie, conseiller de l'Espace Conseil FAIRE sur le territoire de la Côte d'Albâtre, propose plusieurs niveaux d'accompagnement, par téléphone ou lors de permanences, qui s'adaptent au degré d'avancement du projet.



Prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Conseil FAIRE, c'est bénéficier d'un suivi personnalisé sur différents projets de rénovation :

Chiffres clés
du premier semestre 2021

- 12 permanences tenues
- 36 personnes reçues en permanences
- 30 renseignements donnés
- 106 conseils personnalisés donnés
- 3 accompagnements

isolation thermique des combles et murs, remplacement de menuiseries, système de chauffage ou de ventilation, ou rénovation globale de l'habitat. Quel que soit le projet envisagé, Julien assure un accompagnement complet allant du diagnostic énergétique du logement, à la visite de contrôle du projet après travaux. Côté financement, il vous guide dans la recherche de subventions dont vous pouvez bénéficier et dans la sélection de devis de manière objective, un moyen de choisir vos prestataires en toute confiance.

Vous souhaitez rencontrer Julien Poignie, notre conseiller Espace Conseil FAIRE sur le territoire de la Côte d'Albâtre ? Prenez rendez-vous lors d'une permanence. Elles sont gratuites et accessibles à tous les habitants du territoire.

MAISON FRANCE SERVICES

40, rue Charles
Lescane

FONTAINE-LE-DUN

tous les 1^{ers} mercredis
du mois de 14h à 17h

HÔTEL COMMUNAUTAIRE

48 bis,
route de Veulettes

CANY-BARVILLE

tous les 2^{èmes}
mercredis du mois
de 14h à 17h

MAISON FRANCE SERVICES

Place de la Gare

SAINT-VALERY-EN-CAUX

tous les 3^{èmes}
mercredis du mois
de 9h à 12h

eie@inhari.fr - 02 32 08 13 10



Au 1^{er} janvier, l'Espace Conseil Faire change de nom et devient l'Espace France Rénov.

Le conservatoire musique et danse étoffe son offre d'enseignement

LEVER DE RIDEAU SUR UNE NOUVELLE DISCIPLINE : LE THÉÂTRE

Depuis la rentrée, le Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de la Communauté de Communes a ouvert une classe de théâtre. Cette nouvelle discipline vient compléter l'offre d'enseignement artistique de l'établissement, qui propose aussi des cours de musique et de danse.



Des cycles adaptés à tous les niveaux

- **Cycle 1 pour les 13/14 ans**
Découverte de la pratique théâtrale - travail sur l'espace, la voix, la mise en jeu
- **Cycle 2 pour les 15 ans**
Interpréter le langage théâtral - les enjeux théâtraux, la mise en scène, l'initiation au répertoire
- **Cycle 3 pour les 16/17/18 ans**
Approfondissement de la pratique du théâtre - créations

Grâce à la pratique du théâtre, le Conservatoire souhaite faire découvrir aux jeunes du territoire une nouvelle manière de développer leur potentiel créatif. Au fil des ateliers de mises en situation et des exercices pratiques, les élèves vont apprendre à canaliser leur énergie et enrichir leur capacité d'expression, par le corps et le verbe. Pour les aider à progresser, Marion Denhaerynck, professeure de théâtre du Conservatoire et comédienne, leur enseignera comment perfectionner leur jeu d'acteur.



que soit son niveau, allant de la découverte de la pratique de la scène au perfectionnement du jeu d'acteur.

En scène !

Nos jeunes comédiens se produiront lors des « levers de rideau », chaque samedi avant les vacances scolaires. Ces représentations seront ouvertes à la famille et aux proches des élèves. Des projets de fin d'année sont aussi en cours de préparation. Des occasions uniques de révéler leurs talents de comédiens au plus grand nombre !

La classe théâtre est ouverte aux débutants et aux plus expérimentés. Le Conservatoire propose un parcours en trois cycles afin d'appréhender l'art dramatique quel

Les inscriptions sont toujours possibles !
Cours proposés le samedi au Conservatoire, à Saint-Valery-en-Caux
Pour connaître les tarifs et horaires des cours, **contactez-nous au 02 35 97 63 90 - secretariat.conservatoire@cote-albatre.com**

Travaux

ROUTES, TROTTOIRS, SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE, ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, MAIS AUSSI CAPTAGE, DISTRIBUTION ET ASSAINISSEMENT DE L'EAU : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN ET AMÉLIORE VOTRE CADRE DE VIE À TRAVERS DE NOMBREUX CHANTIERS.

Zoom sur quelques travaux...

EAU CAPTAGE

• **Cany-Barville**
Ouvrage essentiel dans le captage de l'eau sur le territoire, le forage de Cany-Barville a fait l'objet d'importants travaux de restructuration de son massif filtrant.

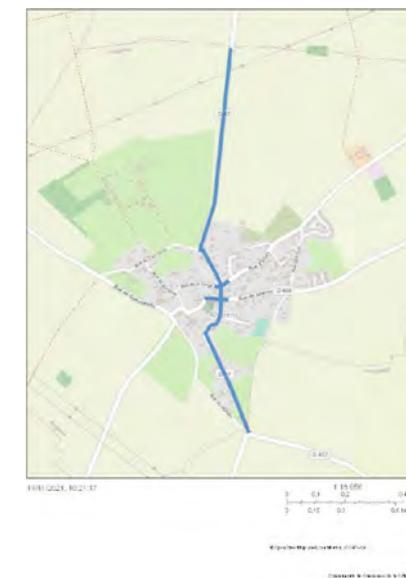
> **110 000 €**
Projet financé à 100% par la Communauté de Communes



EAU - DISTRIBUTION

• **Angiens**
Un important chantier se déroulera courant 2022, rue de la Mer, dans la commune d'Angiens afin d'y renouveler les canalisations de notre réseau de distribution. Les travaux débiteront à la sortie du village, sur la route direction Blosseville sur Mer, et se poursuivront dans un second temps dans le centre d'Angiens. Plus de 2 500 mètres de canalisations d'eau potable seront renouvelés grâce à ce chantier.

> **854 000 €**
Projet financé à 100 % par la Communauté de Communes



• **Canouville-Ouainville**
Ce n'est pas moins de 2,4 kilomètres de canalisations d'eau potable qui ont été renouvelés sur le chantier qui s'est déroulé cet automne entre Ouainville et Canouville. Ces travaux sont réalisés pour vous permettre de disposer d'une eau en quantité et en qualité suffisante. Chaque année, la Communauté de Communes renouvelle ainsi entre 3 et 5 % de son réseau de canalisations.

> **413 000 €**
Projet financé à 100% par la Communauté de Communes



EAU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

• **Bosville**
Une nouvelle station de traitement des eaux usées a vu le jour à Bosville. Cette nouvelle installation structurante pour la Communauté de Communes et pour le territoire met en œuvre des bio disques pour le traitement des effluents afin de garantir un rejet de qualité dans le milieu naturel.

> **850 000 €**
Projet financé par la Communauté de Communes à 40 % et subventionné à hauteur de 40 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et 20 % par le Conseil Départemental de Seine-Maritime (Département 76)



• **Blosseville-sur-Mer**
Courant 2022, la Communauté de Communes va entreprendre la création d'un réseau d'assainissement collectif dans la commune de Blosseville sur Mer, mais également le transfert des effluents vers la station de traitement des eaux usées de Veules-les-Roses.

> **4 000 000 €**
Projet financé à 60 % par la Communauté de Communes et par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), grâce à une aide attendue à hauteur de 40 %

DOSSIER



EAU - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

• La Communauté de Communes offre également une assistance technique et alloue des aides aux particuliers pour participer au rajeunissement du parc d'installations d'assainissement non collectif.

> **132 000 €**
de subventions reversées
à 33 foyers du territoire

VOIRIE

• Autigny

Les travaux réalisés sur le parking de la mairie d'Autigny ont permis la création de 10 nouvelles places de stationnement, faisant passer la capacité du parking à 15 places au total. Grâce à ces aménagements de voirie, la Communauté de Communes améliore l'accessibilité des infrastructures communales du territoire.

> **31 290 €**
Projet financé à 100 %
par la Communauté de Communes

• La Gaillarde

Un nouvel aménagement de voirie a été réalisé sur la RD menant de La Gaillarde au hameau du Buquet pour garantir la sécurité des usagers sur cet axe routier. Dans le cadre de ce chantier, des bordures, des plateaux surélevés et des îlots en béton ont été installés pour ralentir la vitesse des conducteurs et un chemin piéton a été créé. Pour arborer le site, des arbres et des haies vives ont été plantés.

> **317 508 €**
Projet financé à 59 % par la Communauté de Communes et subventionné à hauteur de 32 % par le Département de Seine-Maritime et 9 % par la commune de La Gaillarde pour la partie espaces verts



ELECTRIFICATION & ECLAIRAGE

• Veules-les-Roses

Afin de procéder au renouvellement du câble d'éclairage public et de renforcer la sécurisation du réseau, plus de 400 mètres linéaires de câbles aériens ont été renouvelés et enterrés dans le centre de Veules-les-Roses. Huit semaines de travaux auront été nécessaires pour cette opération de renouvellement et d'enfouissement des réseaux électriques.

> **145 000 €**

Projet financé à hauteur de 67 000 € par la Communauté de Communes et subventionné à hauteur de 78 000 € par le SDE76 (Syndicat Départemental de l'Énergie de la Seine-Maritime)



• Passage en LED de l'ensemble des candélabres du territoire

Afin de réaliser de véritables économies d'énergie sur l'éclairage public grâce à l'abaissement de la puissance, la Communauté de Communes a entrepris le passage en LED de tout son parc de candélabres, soit plus de 10 000 répartis sur tout le territoire. Un plan d'éclairage au candélabre près va être mis en place, ce qui permettra aux communes d'adapter l'éclairage public selon leurs besoins. L'objectif est que ces dernières puissent bénéficier directement des économies d'énergie, grâce aux investissements réalisés par la Communauté de Communes.

> **4 200 000 €**

sur les 3 dernières années et subventionné à hauteur de 8 800 000 € par le SDE76 (Syndicat Départemental de l'Énergie de la Seine-Maritime)



DOSSIER

Fonds de concours La Communauté de Communes aux côtés des Communes

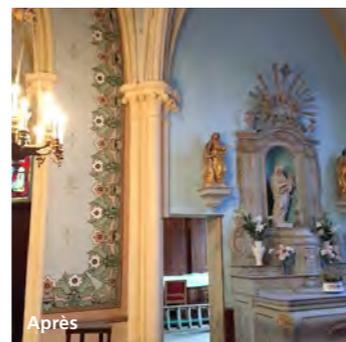
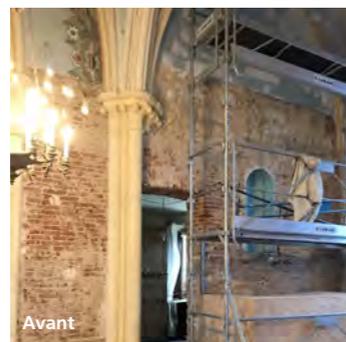
CHAQUE ANNÉE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACCOMPAGNE FINANCIÈREMENT LES PROJETS COMMUNAUX DANS LE CADRE DE FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS AUX COMMUNES DU TERRITOIRE QUI EN FONT LA DEMANDE EN VUE D'EFFECTUER DES TRAVAUX.

Tour d'horizon de quelques travaux réalisés ces derniers mois

MANNEVILLE-ÈS-PLAINS

- Coup de neuf pour la sacristie et le chœur de l'église !

Les travaux débutés en 2020 ont permis la restauration des murs et des plafonds de l'édifice. Le mobilier de la sacristie a quant à lui, été remis en état cette occasion. **Sur le montant total des travaux qui s'élève à 10 451,04 € HT, la Communauté de Communes a participé à hauteur de 3 317,45 €.**



ERMENOUVILLE

- Après plusieurs mois de travaux, la mairie d'Ermenouville s'est installée dans son nouveau bâtiment.

Ce chantier de 73 954,33 € HT, subventionné par la Communauté de Communes à hauteur de 10 353,78 €, a permis la réhabilitation d'un immeuble de la commune. Les travaux réalisés permettent de garantir l'accessibilité de la nouvelle mairie à tous les habitants du territoire.



FONTAINE-LE-DUN

- Travaux de réhausse et de déplacement du portail de l'école élémentaire :

Le coût de ces travaux est de 6193,60 € dont 2477,44 € ont été pris en charge par la Communauté de Communes. Ces travaux ont été complétés par la réhabilitation de la clôture de l'école pour un coût de 14 109 € dont 4232,70 € subventionnés par la Communauté de Communes.



SAINT-AUBIN-SUR-MER

- C'est le front de mer qui s'est offert une nouvelle jeunesse avec les travaux de réhabilitation réalisés ces derniers mois.

Pour la réalisation de ce chantier de 540 928,26 € HT (hors études de maîtrise d'œuvre), la Communauté de Communes a accordé une subvention de 65 227,26 €.



DEPUIS 2015, CE SONT PLUS DE 2,27 MILLIONS D'EUROS QUI ONT ÉTÉ REVERSÉS AUX COMMUNES dans le cadre de Fonds de Concours, pour les accompagner dans leurs travaux. Les projets pour lesquels la Communauté de Communes alloue des subventions doivent **s'inscrire dans l'un des trois axes suivants : espaces naturels et économies d'énergie, bâtiments et équipements communaux, sécurité incendie.** Depuis quelques années, les communes ont à cœur d'intervenir sur ces deux derniers axes, puisque plus de la moitié des dossiers instruits en 2021 concernent des travaux de rénovation de bâtiments communaux ou de systèmes incendie.

FONDS DE CONCOURS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Après avoir envoyé un dossier de demande, la commune reçoit un accusé de réception du Service Fonds de Concours de la Communauté de Communes, qui va instruire le dossier, en collaboration avec les Services Techniques, pour valider l'axe retenu. Le dossier passe ensuite en Conseil Communautaire, d'où sera émise une délibération d'attribution. Cette délibération est ensuite envoyée à la commune à l'origine de la demande du Fonds de Concours qui pourra lancer le début des travaux.

La Communauté de Communes subventionne jusqu'à 40% du montant total subventionnable du projet, déduction faite des subventions allouées par les autres financeurs (Département, Région, DERT, DSIL).

490 000 €
c'est le montant de subvention attribuées par la Communauté de Communes aux projets de travaux éligibles aux Fonds de Concours.

89 dossiers instruits
en 2021, un chiffre en constante augmentation depuis 3 ans

Une jeunesse engagée pour... ... LE TERRITOIRE

DÈS JANVIER 2022, UN CONSEIL INTERCOMMUNAL DE JEUNES

L'éducation à la citoyenneté doit être un objectif prioritaire si l'on considère que c'est grâce à cet apprentissage que l'on construit l'adulte de demain. Il existe plusieurs moyens pour pratiquer une éducation à la citoyenneté de manière ludique et le Conseil Intercommunal de Jeunes (CIJ) est un dispositif qui répond au mieux à cette démarche. C'est dans cette optique que la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre souhaite mettre en place ce conseil dès Janvier 2022.



En effet, l'opportunité d'installer cette instance répond à une volonté de donner de la place aux jeunes dans la construction du vivre ensemble communautaire mais également à une volonté de permettre aux jeunes des communes de la Communauté de Communes d'améliorer leur quotidien en proposant des projets destinés à leurs pairs. Il entrerait pleinement dans l'objectif de la collectivité de tendre vers une intercommunalité se voulant Durable, Attractive et Solidaire. C'est également un lieu d'apprentissage à la citoyenneté par la prise de décisions et la mise en œuvre de projets en lien avec la jeunesse. Au même titre que les Conseils Municipaux de Jeunes, le Conseil

Départemental des Collégiens et le Conseil Régional des Jeunes, le CIJ est un organe délibérant conduit par des jeunes, identique au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes. Il est animé par des élus et un animateur. Le mandat des jeunes conseillers peut durer deux années, il est constitué de jeunes âgés de 12 à 16 ans scolarisés dans un des établissements du territoire. Les objectifs sont :

- Permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées et leurs propositions pour la collectivité et réfléchir avec eux aux améliorations du territoire.
- Enrichir la politique jeunesse avec des propositions émanant directement des jeunes.
- Obtenir les points de vue des jeunes sur les dossiers de la collectivité en matière de loisirs, de culture, de prévention ...
- Exercer les jeunes à une citoyenneté active et leur permettre

... LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

C'était une journée forte en émotions pour les jeunes du territoire communautaire. Accompagnés de Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes, et de deux de ses Vice-Présidents, Françoise Guillot et Benjamin Gorgibus, les jeunes du Point Accueil Jeunes Cany-Barville se sont rendus à Paris dans le cadre

d'une sortie autour du devoir de mémoire et de la citoyenneté. Aux côtés de plusieurs anciens-combattants et porte-drapeaux, ils ont notamment pu visiter le Mont-Valérien, haut lieu de la mémoire Nationale, en participant à des ateliers pédagogiques avant de procéder, non sans une certaine émotion et fierté, à la cérémonie



CALENDRIER :

- Jusqu'au 31 Décembre 2021 : Candidatures sur CIJ@cote-albatre.com
- 1^{ère} semaine de Janvier 2022 : Examen des candidatures et Jury
- 2^{ème} semaine de Janvier 2022 : Résultats des candidatures
- 26 Janvier 2022 : Séance d'installation et création des commissions

Les dates de rencontre seront communiquées aux jeunes lors de la séance d'installation.

l'accès à la responsabilité et à l'autonomie.

Pour répondre à ces objectifs, le CIJ sera organisé en 3 commissions qui se réuniront lors de réunions plénières ou en commission :

- La Commission Sport, Culture et Loisirs
- La Commission Prévention, Santé et Sécurité Routière
- La Commission Qualité de vie, Environnement et Solidarité

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E)S ?
Jusqu'au 31 Décembre 2021, faites-nous parvenir votre candidature (Curriculum Vitae + Lettre de motivation) à l'adresse suivante : CIJ@cote-albatre.com. Les candidats seront sélectionnés sur leur motivation puis par tirage au sort et seront informés de la suite donnée à leur candidature début Janvier.

de ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Cette sortie citoyenne et intergénérationnelle était un moment unique proposé aux jeunes pour échanger sur le devoir de mémoire, comment le perpétuer au fil des générations et rendre hommage à ceux qui ont parfois donné leurs vies afin que nous soyons libres. Félicitations aux jeunes pour leur attitude et comportement exemplaires.



Point INFOS JEUNES



Le Point Infos Jeunes de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est un espace d'écoute, de conseils, de documentation et de services personnalisés totalement Gratuit. Le PIJ est ouvert à tous : collégiens, lycéens, étudiants... et même aux parents, professionnels...

Une structure labellisée.

Le PIJ intercommunal est une structure labellisée IJ depuis 2002 et cette année marque le renouvellement du label qui est attribué par arrêté du Préfet de Région.



En effet, Le label « Information Jeunesse » est une marque de qualité accordée par l'État (DRAJES et CRIJ) à une structure d'information des jeunes au terme d'une évaluation globale et objective, pour une durée de 3 ans. La structure doit donc se doter de moyens qui lui permettent de proposer à chaque usager une réponse à la fois individualisée et adaptée au contexte local et les professionnels de l'Information Jeunesse doivent obligatoirement suivre la formation dispensée par le CRIJ Normandie.

Aux actions multiples :

RELAIS ATOUTS NORMANDIE : besoin de valider l'identité d'un jeune ou besoin d'aide dans l'inscription, le PIJ peut vous aider.

ORGANISATION DES ÉTUDES/FORMATION ET MÉTIERS : Le PIJ dispose de logiciel pour vous aider à trouver une filière, de nombreux classeurs avec tous les renseignements sur les métiers. Le PIJ peut également vous aider pour Parcoursup, demandes de bourses et de logement. Le Pij peut également vous renseigner sur le BAFA

JOB : Le PIJ organise chaque année un forum Job sur le territoire. Une aide pour le CV, la lettre de motivation, recherche ...le PIJ est là.

SOCIÉTÉ ET VIE PRATIQUE : le PIJ vous informe de toutes les aides et dispositifs existants.

EUROPE : Le PIJ peut vous aider dans la démarche d'aller étudier, travailler en Europe. De nombreux guides sont disponibles sur la structure.

AVEC UNE PAGE FACEBOOK DÉDIÉE : Depuis Février, le PIJ est rentré dans le dispositif Promeneurs du Net avec une page Facebook : Elodie Pij Côte d'Albâtre.

A travers celle-ci, le PIJ répond en ligne à toutes les questions : logement, études, BAFA, aides... Depuis Février, plus de 200 abonnés sur Facebook et une cinquantaine de questions en ligne. N'hésitez pas à vous abonner.

Un espace tourné vers des projets d'avenir

Pour les 3 prochaines années le PIJ souhaite :

- apporter sur le territoire étendu, l'information au plus près des jeunes : des permanences et interventions dans les établissements scolaires seront proposées.
- Permettre une mobilité d'informations en participant aux différents forums.
- Favoriser l'autonomie de jeunes en les accompagnant dans leurs projets : par le biais de formation, la mise en place de chantiers participatifs...
- Développer la prévention sur les domaines qui touchent les jeunes : Fakes news, réseaux sociaux, santé...



Contact : Elodie Fiquet
06 03 48 64 80
02 35 99 23 25
Elodie Pij Côte d'Albâtre



VISITE GUIDÉE

Pour une escapade à la Clusaz dans votre Chalet Sunset

Au détour des routes de la station de La Clusaz, nichée au cœur du Massif des Aravis en Haute-Savoie, vous apercevrez le Chalet Sunset. Perché à 1 200 mètres d'altitude, cet équipement communautaire permet aux habitants du territoire de découvrir les joies de la montagne, en hiver comme en été, depuis plus de 30 ans.

Souvenirs de montagne ... et montagne de souvenirs pour de nombreux habitants du territoire !



Impulsé par Robert Gabel, Président du District de la région de Paluel (regroupement de 21 communes né en 1981 du souhait de fédérer les communes concernées par le Grand Chantier de construction du Centre Nucléaire de Production Electrique de Paluel) et par les élus de l'époque, c'est en 1986 que le District fait l'acquisition de 8000 m² de terrains dans la vallée des Aravis afin d'y construire un établissement pouvant accueillir 3 classes d'enfants en simultané et une quarantaine de séniors des communes du District. L'établissement baptisé Chalet Sunset est inauguré le 27 décembre 1988 en présence des élus du District, des instances locales, et de l'Inspecteur de l'Éducation nationale. Dès janvier 1989, les premiers écoliers du District découvrent les joies de la montagne et l'apprentissage du ski.

Au fil des années, le chalet s'est transformé au rythme des différents programmes de travaux d'agrandissement, d'embellissement ou de rénovation et les séjours se sont élargis pour permettre aux familles de goûter aux plaisirs des vacances à la montagne.

Aujourd'hui, ce sont entre 900 et 1000 habitants du territoire communautaire qui se rendent à La Clusaz chaque année.



Pas le temps de s'ennuyer lors d'un séjour à La Clusaz ! Cette chaleureuse station des Alpes du Nord regorge d'activités pour petits et grands. Quand les enfants préféreront la luge ou les batailles de neige, les familles pourront aller randonner, à pied ou en raquettes selon la saison, à travers les sommets savoyards et découvrir les marchés locaux



des environs. Les plus téméraires pourront s'essayer au ski en hiver ou au parapente en été. Sensations fortes et dépaysement garantis ! Envie de cocooning ? Le chalet est pourvu de tous les équipements de confort et dispose aussi d'équipements de loisirs avec une salle de télévision, une table de ping-pong, un baby-foot, une bibliothèque ou encore un terrain de pétanque. Les tout-petits ne sont pas en reste, puisque tout le matériel de puériculture est présent aussi.

Et demain ?

La Communauté de Communes et l'équipe du chalet Sunset font évoluer sans cesse votre équipement pour offrir des séjours toujours plus qualitatifs. Bientôt vous pourrez profiter de nouveaux services sportifs ou de détente (salle de fitness et Jacuzzi extérieur) mais aussi de séjours à thèmes !

Le saviez-vous ?

Chalet « Sunset »

La dénomination Sunset n'est pas un hasard ni un nom à la mode de l'époque. Elle fait référence au lieu d'implantation de la Centrale de Paluel, sur le lieudit « Port Sussette ». Les habitants appelaient communément ce lieu Sussette. Lors du débarquement, les Américains ont appelé phonétiquement cette zone Sunset. Le nom est resté. Et c'est sous forme d'un clin d'œil aux retombées financières de la Centrale que le District nomme son centre de vacances, le Sunset.

Portrait d'un équipement qui a tout pour vous séduire !

. UNE ÉQUIPE :

Constituée de 9.5 agents (permanents et saisonniers), l'équipe est heureuse de vous accueillir pour vous proposer animations, sorties et bons petits plats !



. QUATRE CHALETS pour répondre à vos envies de séjours : organisé, en location, seul, en famille ou entre amis.

Le Chalet Sunset se compose :
- d'un ensemble de trois grands chalets, communiquant entre eux, idéal pour les groupes (scolaires, associations ...) ou les séjours organisés.
- d'un petit chalet indépendant composé d'un studio de 4 pers. et d'un appartement pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes.

. CINQ TARIFS pour des séjours tout compris à partir de 325 €

De T1 à T3 selon votre revenu fiscal, enfant ou habitant hors territoire (non prioritaire), retrouvez les tarifs dans la plaquette 2021/2022

. DEUX ÉTOILES ! :

Le Chalet Sunset est classé en catégorie « 2 étoiles » depuis 2019, par l'Atout France, une distinction valable jusqu'en 2024.

. TROIS SAISONS pour mieux vous accueillir.

En 2022, 14 séjours vous sont proposés sur 3 superbes saisons à la montagne. En hiver avec les séjours Nouvel An, Balme et Boules de neige. En été avec les séjours Aravis, Confins et Crêt du Merle. A l'automne avec le séjour Merdassier.

Cinq bonnes raisons de partir !

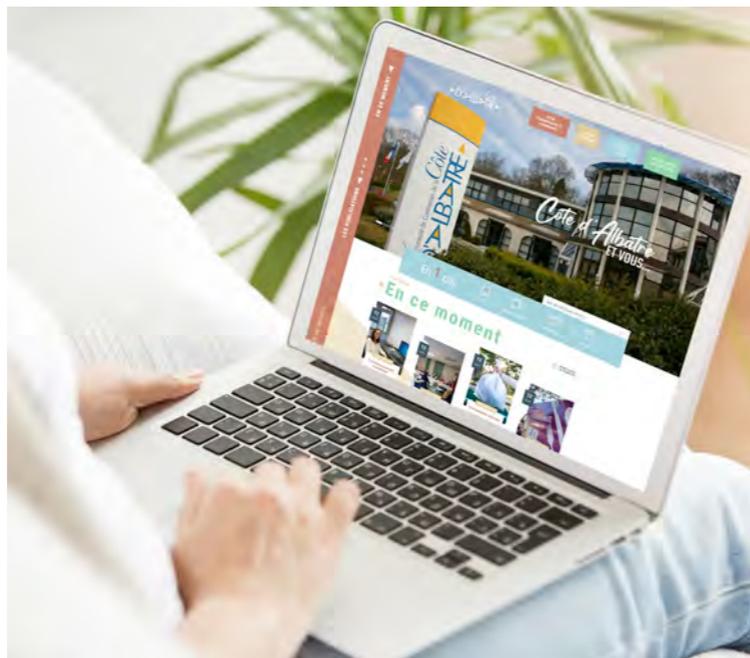
N'hésitez pas à contacter Stéphanie Bellenger qui vous conseillera sur le séjour le plus adapté à vos envies de montagne
02 35 57 95 03 - laclusaz@cote-albatre.com

INFOS PRATIQUES

Nouveau look pour notre site internet

cote-albatre.fr

Afin de répondre aux codes actuels du numérique et aux attentes des utilisateurs notre site internet est désormais « responsive », c'est-à-dire qu'il est consultable sur ordinateur, tablette, smartphone. Il vous offre aussi un nouveau visage et une nouvelle architecture, plus proche de ce magazine. Il est possible d'y retrouver toutes les informations relatives aux compétences et services de la Communauté de Communes mais aussi de consulter nos dernières actualités. Complément de notre page Facebook : @cotealbatre, il s'enrichira au cours des prochaines semaines de nouvelles rubriques : alors n'hésitez pas à aller le consulter régulièrement !



ALINE, CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

A l'heure où de nombreux citoyens sont éloignés du numérique et où 15% des emplois sont créés dans le numérique, la Communauté de Communes a souhaité renforcer son offre de services en recrutant un conseiller numérique. En poste depuis septembre, Aline Ferrandis est à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans vos usages numériques.

Vous souhaitez prendre en main votre équipement informatique ?

Vous ne savez pas comment installer et utiliser des applications sur votre smartphone ou votre tablette ?

Vous avez besoin d'aide pour naviguer sur internet, consulter vos mails ?

Vous avez des difficultés dans vos démarches en ligne ?

Des ateliers numériques, des initiations informatiques, des conférences... vont être proposés prochainement (ouvert à tous et gratuit).

Afin d'élaborer un programme adapté, notre conseillère numérique est à votre disposition pour échanger sur vos attentes et vos besoins :

**permanence le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Maison France Services à Saint-Valery-en-Caux - 06 24 32 72 98**

Dispositif financé par l'Etat



INFORMATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Nouveau service : « paiement de proximité » chez les buralistes

Depuis le 28 juillet 2020, des buralistes partenaires agréés par la Direction générale des Finances Publiques sont équipés pour encaisser des impôts, amendes, factures d'eau, de cantine, d'hôpital... dans la limite de 300 € en espèces et sans limitation pour la carte bancaire (hors plafond de 300 € pour les impôts).



Retrouvez ci-dessous la liste des buralistes agréés au sein de la Communauté de Communes Côte d'Albatre :

MAISON DE LA PRESSE
85 rue du Général De Gaulle à Cany-Barville

LE CENTRAL
78 rue du Général De Gaulle à Cany-Barville

LE SAINT VAL
21 place de la Chapelle à Saint-Valery-en-Caux

LE CAFÉ DE LA CROIX
1 place de la croix à Saint-Valery-en-Caux

VIVAL
1 digue Jean Corruble à Veulettes-sur-Mer

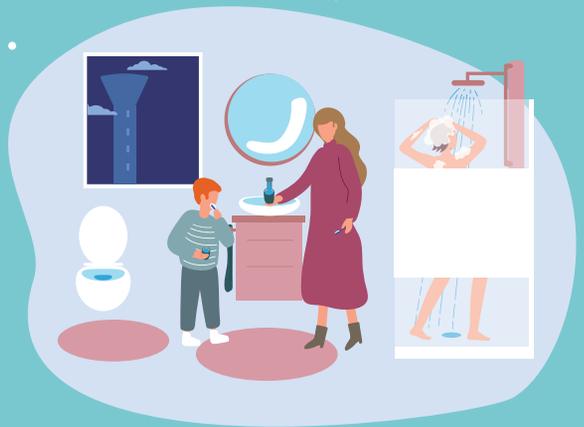
Vérifiez que votre facture ou avis comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste

Rendez-vous chez un buraliste agréé avec votre facture :

- scannez-vous même le QR code (confidentialité garantie)
- payez en toute sécurité en espèces ou en carte bancaire
- repartez avec le reçu remis par le buraliste agréé

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOS CÔTÉS CHAQUE JOUR



Jérôme LHEUREUX,
Président de la Communauté de Communes
de la Côte d'Albâtre

les Vice-Présidentes et Vice-Présidents,
les Conseillers Communautaires
et l'ensemble du personnel
vous présentent leurs

*Meilleurs vœux
pour l'année 2022*



Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

* Un territoire durable • attractif • solidaire

www.cote-albatre.fr - Suivez-nous sur 

Communauté de Communes de la
**Côte
D'ALBÂTRE**